

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022 à 20h30

Mobilité, Cit'ergie, transition écologique et énergétique

18. Organisation de la semaine européenne du développement durable sur le territoire de Vire Normandie en septembre-octobre 2022

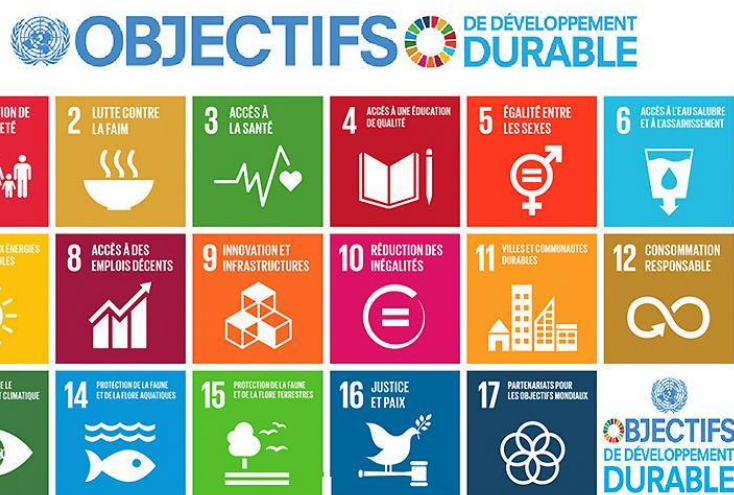
Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Chaque année, la semaine européenne du développement durable (SEDD) – qui dure trois semaines – met à l'honneur auprès du public dans toute l'Europe les enjeux d'un développement durable.

Avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), l'agenda 2030 pour le développement durable adopté par les Nations Unies identifie les défis clés qui demandent une action urgente à tous les niveaux et par tous les acteurs de nos sociétés. La SEDD contribue à cette ambition, universelle, en encourageant l'organisation d'activités de terrain en lien avec les objectifs de développement durable.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Délibération n°2022/07/04/18 du 4 juillet 2022 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.



Cette année, la Semaine européenne du développement durable se tiendra du 18 septembre au 8 octobre 2022. Cette campagne de grande ampleur vise à faire connaître les pratiques qui, au quotidien, peuvent permettre à tous de s'inscrire dans une démarche citoyenne responsable.

La Semaine du développement durable a été créée pour la première fois en France en 2003. C'est donc à l'origine une initiative nationale, mise en place par les pouvoirs publics afin de sensibiliser les Français au développement durable, de les responsabiliser sur certaines thématiques écologiques et sociales. D'année en année, la popularité de cette manifestation n'a fait que croître et, depuis 2015, elle est même devenue la Semaine européenne du développement durable (SEDD), s'exportant ainsi chez nos pays voisins, membres de l'Union Européenne ou non.

L'objectif majeur de cette de semaine est la sensibilisation sur nos actions au quotidien. Il s'agit en fait d'une véritable mission d'information auprès du grand public, de transmission des savoirs et des enjeux autour du développement durable.

Contrairement à de nombreuses idées reçues, le développement durable ne concerne pas seulement des thématiques écologiques et environnementales. Si la préservation de la planète sur le long terme en constitue bien le fil conducteur, il inclut également des objectifs sociaux et éducatifs, économiques et sanitaires, culturels et politiques. C'est tout un corpus de valeurs à la fois responsables et progressistes que la SEDD entend inculquer aux citoyens européens, au profit du monde entier.

Chaque année, une thématique vient apporter une direction à suivre pour la SEDD. L'édition 2022 de la semaine européenne du développement durable a pour fil rouge : « Une meilleure qualité de vie ». Parce que toutes les actions comptent, y compris nos petits gestes de tous les jours, pour transformer en profondeur nos sociétés.

A Vire Normandie, un groupe de travail s'est constitué composé d'élus et de personnels territoriaux qui s'est réuni à trois reprises déjà (18 mai, 10 juin, 29 juin). Il a été décidé de construire pour ces trois semaines un programme d'animations porté par la commune de Vire Normandie, les EPIC de l'eau et de l'assainissement, l'intercommunalité de la Vire au Noireau et le CCAS de Vire Normandie.

Ce programme est en cours d'élaboration, il sera guidé par les axes directeurs suivants :

- S'inscrire dans les enjeux et objectifs de la SDD, en faisant autant que possible le lien avec les projets conduits par la collectivité et donc avec le Projet de mandat 2021-2026 ;
- impliquer autant que possible les élèves (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants) et les établissements scolaires, que ce soit sur du temps scolaire ou périscolaire ;
- proposer des animations tous publics, sur du temps libre (soirées, week-ends).

Le programme ne sera connu et diffusé qu'au début du mois de septembre, mais d'ores et déjà, il est proposé de confier à l'association My Roll's l'organisation d'une journée d'ouverture festive et ludique, place du Château, le dimanche 18 septembre 2022.

Dans cette perspective, il est proposé au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle à hauteur de 6.000 € en faveur de l'association My Roll's. Cette association avait l'habitude d'organiser la journée de la mobilité jusqu'en 2019, et elle est spécialisée dans la mise en place d'animations événementielles à destination des familles, des sportifs et du grand public dans une dynamique ludique. Concernant le 18 septembre 2022, il

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

développement durable

Acte en ligne

Réception par le préfet : 06/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Délibération n°2022/07/04/18 du 4 juillet 2022 à 20h30

Toutes les autres actions et animations proposées se feront sur la base des crédits de fonctionnement déjà votés au BP 2022 des différentes parties prenantes.

Suivant l'avis favorable du bureau municipal du 21 juin 2022, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord à une subvention à My Roll's,

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	39	5
Vote Pour	39	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Délibération n°2022/07/04/18 du 4 juillet 2022 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 8

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 5

Nombre de membres absents: 5

Le 04 juillet 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 28 juin 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 28 juin 2022.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
BAZIN Lucien		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
DROULLON Joël			<input checked="" type="checkbox"/>	
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEY Bernard	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Délibération n°2022/07/04/18 du 4 juillet 2022 à 20h30

DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Catherine MADELAINE
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Marc ANDREU SABATER
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Délibération n°2022/07/04/18 du 4 juillet 2022 à 20h30